



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CHASSEURS
ou anciens chasseurs

N'attendez plus pour créer

VOTRE COMPTE SIA



Date limite
le 31 décembre 2024
pour conserver vos droits
à détenir une arme

la préfecture de la Gironde met à disposition des détenteurs d'armes plusieurs permanences d'aide et d'accompagnement :

- une permanence courriel (via l'adresse : pref-33-sia@gironde.gouv.fr) ;
- une permanence téléphonique tous les jours (entre 14h30 et 16h30) ;
- une permanence guichet à la préfecture de Bordeaux sur rendez-vous ;
- des permanences dans les sous-préfectures du 26 novembre au 12 décembre 2024 sur rendez-vous.



Pour créer son compte en quelques minutes :
<https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr>

*En cas de difficultés, RDV en préfecture, chez un armurier,
ou auprès de sa fédération départementale de la chasse*